

Décret n° 2011-1073 du 8 septembre 2011 relatif à la suppression de commissions et instances administratives

08/09/2011

Ce décret procède notamment à la suppression et à l'abrogation de dispositions réglementaires relatives aux instances suivantes : la Commission nationale de toxicovigilance et le Comité national de toxicovigilance, le Comité national de coordination gérontologique, le Conseil supérieur pour le reclassement professionnel et social des travailleurs handicapés